

Journal de Roubaix

TAUX DE L'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr. Les autres départements et l'étranger le port en sus. A l'occasion de l'Exposition de Paris, 25, rue Feytaud

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A ROUBAIX, aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71. — A TOURCOING, aux bureaux du Journal, rue Nationale, 78 et à la Librairie Wasthous, rue Saint-Jacques, 35. — A PARIS, à l'Éclair, 15, rue de la Harpe, 8. — A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeleine. — A MONTEBELLUNA, chez M. H. L. Lascaris, rue de la Gare, 12. — A GENÈVE, chez M. Lascaris, rue de la Gare, 12. — A LYON, chez M. Lascaris, rue de la Gare, 12. — A NANTES, chez M. Lascaris, rue de la Gare, 12. — A BORDEAUX, chez M. Lascaris, rue de la Gare, 12. — A NICE, chez M. Lascaris, rue de la Gare, 12. — A MARSEILLE, chez M. Lascaris, rue de la Gare, 12. — A STRASBOURG, chez M. Lascaris, rue de la Gare, 12. — A METZ, chez M. Lascaris, rue de la Gare, 12. — A NANCY, chez M. Lascaris, rue de la Gare, 12. — A DIJON, chez M. Lascaris, rue de la Gare, 12. — A CLERMONT-FERRAND, chez M. Lascaris, rue de la Gare, 12. — A LILLE, chez M. Lascaris, rue de la Gare, 12. — A BRUXELLES, chez M. Lascaris, rue de la Gare, 12. — A ANVERS, chez M. Lascaris, rue de la Gare, 12. — A ROTTERDAM, chez M. Lascaris, rue de la Gare, 12. — A AMSTERDAM, chez M. Lascaris, rue de la Gare, 12. — A BRUXELLES, chez M. Lascaris, rue de la Gare, 12. — A ANVERS, chez M. Lascaris, rue de la Gare, 12. — A ROTTERDAM, chez M. Lascaris, rue de la Gare, 12. — A AMSTERDAM, chez M. Lascaris, rue de la Gare, 12.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par fil spécial)

L'AFFICHAGE de l'ordre du jour contre M. Loubet

Paris, 3 juillet. — Nous avons annoncé la question que M. Loubet d'Ornano devait poser aujourd'hui à M. Waldeck-Roussau au sujet de l'affichage de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale contre M. Loubet. M. Loubet d'Ornano a reçu du président du Conseil la lettre suivante :
Monsieur le député et cher collègue,
J'ai examiné, personnellement, la question que vous vous proposez de me poser.
Bien que la jurisprudence, que vous avez eu l'obligeance de me communiquer, n'ait pas statué sur l'interprétation de la loi de 1885, qui, dans le présent état de la question, la controversé doit être tranchée, dans le sens de la stricte neutralité.
L'Assemblée nationale, au lieu d'avoir été de suite convoquée, se réunira dans quelques jours.
Je vous prie d'agréer, etc.
WALDECK-ROUSSAU.
Par suite de cette lettre M. Loubet d'Ornano a retiré sa demande d'interpellation.

L'ÉTAT DE SANTÉ DE DREYFUS

Paris, 3 juillet. — M. Vigé, directeur de la Santé générale, qui a pris livraison de Dreyfus à Quiberon, et l'a conduit à Rennes, se trouvait aujourd'hui dans les couloirs de la Chambre, en attendant d'être introduit. Il a continué les révisions qui ont été faites de l'arrivée de Dreyfus, mais contrairement aux assertions des journaux dreyfusistes, qui représentent Dreyfus comme une loque humaine, M. Vigé déclare que Dreyfus, parait âgé et que, s'il est légèrement voûté, il a néanmoins fort bonne mine et qu'il paraît d'une vigoureuse santé.

LES DÉPENSES D'UNE TRAVERSÉE

Paris, 3 juillet. — Le croiseur de 2e classe, le *Sfax*, de la division navale de l'Océan Atlantique, qui vient de rapatrier Dreyfus, va être désarmé et remplacé par le croiseur de 2e classe *Féchet*, actuellement en réserve, (2e catégorie), à Rochefort.
La dépense, en charbon et en huile, occasionnée au *Sfax*, par sa traversée de Cayenne à Brest, est de 40,000 francs. Il faut ajouter à cette dépense, les autres dépenses du bord (solde et nourriture de l'équipage, etc., etc.), s'élevées à notre pays.

UN DÉJEUNER HISTORIQUE

La Gaule raconte sous sa table, pour triompher du rafin formal que M. Gallifet faisait du portefeuille de la guerre, M. Waldeck-Roussau alla lui demander à déjeuner aux environs de Rambouillet. Ses efforts allaient échouer lorsqu'un remède doux carter au général :
Le général qui les yeux sur les deux cartes. L'une portait le nom de M. Millard, député de la Seine; l'autre, celle du directeur d'un journal radical.
— Patis, entre ces messieurs, dit le général.
M. Millard et son ami entrèrent. Ce coup de théâtre avait été machiné d'avance entre les deux nouveaux venus et le président du conseil. M. Waldeck-Roussau, à bout de ressources, et il voulait faire donner la garde en agitant le chef de collectivité vers la demeure seigneuriale d'Ardenne officier d'ordonnance de Napoléon III ?
M. Millard, depuis qu'il est ministre, a-t-il pris goût au pouvoir? C'est possible. Néanmoins, pour compléter les renseignements sur son état d'âme de la semaine dernière, il est nécessaire de rappeler ces lignes de lui adressées la veille du déjeuner en question à un ami.
« Cela pourrait bien me diminuer d'entrer au ministère, sans pour cela leur servir à grand'chose ».

LA PETITE TERREUR CONTINUE

De M. Jules Lemaitre dans l'Écho de Paris :
M. Gabriel Syveton, professeur de l'université, qui était en congé s'apprête à recevoir l'ordre de rejoindre immédiatement son poste.
« Faut-il parce qu'il est trésorier de la ligue de la patrie française ?
« Non, car il appartient à la ligue des Droits de l'homme et on signe ses papiers. On les laisse tranquilles. On a raison, mais nous réclamons l'égalité de traitement pour les professeurs de l'une et de l'autre ligue.
« Il est clair, d'ailleurs, que l'on a frappé M. Syveton, parce que, jeune agrégé de l'enseignement secondaire, il est à peu près désarmé contre les caprices de l'administration.
« La mesure disciplinaire dont il est l'objet, nous semble parfaitement inique, pour ne rien dire de plus.

MASSACRES EN ARMÉNIE

Cinq villages détruits par les Kurdes. — Cent cinquante victimes.
Londres, 3 juillet. — Une dépêche de Vienne au Daily Telegraph annonce qu'un reçu de Kaza Balinak (Arménie), la nouvelle que cinq villages arméniens ont été détruits par les Kurdes.
Ces Kurdes ont pillé toutes les maisons des Arméniens enlevant tout ce qui avait de la valeur.
Cent cinquante Arméniens ont été massacrés et vingt femmes ont disparu.
Tous les Arméniens de ces villages qui ont pu sauver leur vie sont maintenant sans abri et sans moyens d'existence.

L'AUTOMOBILE DES POMPIERS

Paris, 3 juillet. — Les pompiers de Paris ont fait hier, une première sortie d'essai avec une voiture automobile construite dans leurs ateliers, d'après les indications du colonel Krebs.
Un break rouge, de forme analogue aux voitures servant aux transports de matériel des incendies et monté par six hommes, a parcouru le quai de l'Archevêché, la rue de la Colonne, la rue d'Arcule, la place du Parvis-Notre-Dame.
L'automobile des pompiers s'est comportée à merveille et sa vitesse fait bien augurer de la rapidité du futur ser-

vice d'incendie, auquel pourtant on n'avait rien à reprocher.

Un officier de la caserne du boulevard du Palais, où est remisée cette automobile, nous assurait qu'avec le nouveau matériel sans chevaux, la formation d'un tel travail se ferait très activement, ce service gagnerait le double du temps qu'il lui faut actuellement pour assurer les secours.
Paris sera la première ville dotée d'un matériel d'incendie automobile, et, si tout va bien, on en pourrait faire l'essai pratique, dans une certaine mesure, dès l'année prochaine.

LES TROUBLES EN ESPAGNE

Bagarras sanglantes à Badalona. — Plusieurs morts. — Nombreux blessés.
Madrid, 3 juillet. — Voici quelques détails complémentaires sur les bagarras sanglantes qui se sont produites à Badalona.
Comme on le sait, les terribles bagarras ont pris naissance à l'occasion de la prise de possession de la municipalité par de nouveaux conseillers.
Des groupes nombreux se formèrent autour des édifices municipaux, on les tenta de pénétrer. La garde civile les en empêcha. Des pierres et quelques coups de revolver furent dirigés sur la garde qui riposta par des décharges.
La bataille dura une demi-heure. Un Aguazil de la localité tomba mort, un couteau planté dans la poitrine. L'aguazil en chef, reçut également de graves blessures.
Deux autres morts étaient encore relevés un peu plus tard, ainsi que des nombreux blessés, quarante dit-on, tant du côté des paysans armés que de la troupe.
Les bagarras n'ont cessé qu'avec la nuit. Des patrouilles ont circulé jusqu'au matin.

Nouveaux désordres à Barcelone

Madrid, 3 juillet. — Les désordres ont continué hier à Barcelone. Les manifestants ont lancé des pierres sur un tramway. Le mécanicien et trois voyageurs ont été blessés. Après plusieurs essais infructueux, les manifestants ont réussi à faire fermer les magasins au cris de : « A bas les Jésuites ! »
Deux inconnus ont été insultés, quelques personnes ayant voulu les défendre, une bagarre s'en suivit.
Dans l'après-midi, la musique a joué sur la place Royale au milieu d'une grande affluence. Les manifestations se sont poursuivies jusqu'à minuit.
Les manifestants ont relancé la fermeture des cafés et ont lancé des pierres dans les vitrines du Café Colon, contre le Palais Episcopal et contre certaines maisons particulières, ainsi que contre les tramways électriques, pour les forcer à arrêter.
A l'agence, par contre, l'ordre est rétabli.
Le Paris dit que le député républicain Blasco-Ilanos, défendra, aujourd'hui à la Chambre, une proposition demandant l'expulsion d'Espagne des Jésuites.

TERRIBLES OURAGANS

Ville et village détruits. — 300 tués. — Plus de 1,000 blessés.
New-York, 3 juillet. — La destruction presque complète par un ouragan de la petite ville de New-Richmond (Wisconsin) est confirmée par les dépêches reçues de divers points du Nord-Ouest, mais il n'est pas encore possible de connaître exactement le nombre des victimes. D'après le directeur du chemin de fer d'Omaha, dont un embranchement passe à New-Richmond, il y aurait eu 175 personnes tuées et 400 blessés. D'autre part, un reporter du journal de Saint-Paul, qui s'est rendu à New-Richmond à la première nouvelle du désastre, porte le nombre des morts à 200 et celui des blessés à 1,000; il dit que sur une population de 2,500 habitants, il n'y a qu'un petit nombre de personnes n'ayant reçu ni blessures ni contusions.
En moins de dix minutes, cinq cents maisons et bâtiments divers ont été démolis, il n'est resté debout au centre de la ville qu'une église et un temple baptiste. Le vent a complètement balayé un chantier de bois de construction, réduisant en miettes les planches et les pontons; un grand pont en fer sur la rivière Apple a été emporté et ses débris semés sur une distance d'un demi-mille.
Le grand nombre des victimes s'explique par ce fait que beaucoup de fermiers des environs étaient venus avec leurs familles à New-Richmond pour assister à la représentation d'un cirque.
Un autre ouragan d'une extrême violence s'est abattu sur le village d'Herman (Nebraska) et n'y a pas laissé une seule maison debout. Sur les trois cents habitants composant la population de ce village, cent au moins ont été tués.
Dans toute la partie Est du Nebraska il a plu à torrents; à Omaha, les rues ont été inondées et il a fait un orage formidable.

INCENDIE D'UN ARSENAL NAVAL AU CHILI

Valparaiso (Chili), 3 juillet. — L'arsenal naval Talca-mano a été détruit, vendredi, par un incendie. Les pertes sont de 5,000 piastres. On soupçonne certains fonctionnaires d'avoir mis le feu, afin de faire disparaître les traces de leurs malversations.

Doze excursionnistes tués

Londres, 3 juillet. — Un bateau où avaient pris place douze excursionnistes a fait naufrage à Pellyhully, sur la côte du Carnavaulshire. Les excursionnistes sont noyés. Seul le batelier a su gagner la côte.

LA CRISE POLITIQUE EN BELGIQUE

Le Roi partisan du referendum.
Bruxelles, 3 juillet. — Le gouvernement seroit partisan d'admettre au bénéfice de la R. P. les arrondissements (disant au moins trois députés).
La gauche serait hostile à cette proposition transactionnelle, le Roi, dit-on encore, serait, en la circonstance, partisan d'une consultation du corps électoral par voie de referendum.
Le Général Briatmont chez le Roi.
Bruxelles, 3 juillet. — Le Général Briatmont a été appelé chez le Roi avec lequel il s'est entretenu de la situation. Il a critiqué le projet Vandenberghe et a décliné l'unionnisme.
Menaces de grèves.
Mons, 3 juillet. — Une réunion a été tenue à la Maison du Peuple par la Fédération des mineurs de Mons. Il a été décidé que si le gouvernement ne retire pas, mardi, son projet électoral, et ne présente pas un projet de suffrage universel, la grève générale sera immédiatement déclarée dans le bassin de Mons.
La Fédération ouvrière de Verviers a pris la même décision.

DIX HOMMES A LA MER A OSTENDE

Ostende, 3 juillet. — Un accident qui aurait pu avoir des conséquences graves s'est produit dimanche pendant la cérémonie de la bénédiction de la mer.
Dix artilleurs avaient pris place dans une yole pour traverser le chenal afin de se rendre à l'estacade S, où ils devaient tirer le canon à l'occasion des fêtes, lorsqu'un milieu du chenal, ils furent abordés par la barque de pêche Gt.
La yole chavira et les dix occupants ainsi que le patron et son aide furent précipités à l'eau.
Immédiatement, des secours furent organisés; le patron et son aide purent regagner la plage, mais c'est surtout grâce à la présence d'esprit et au courage de notre confrère Goe Daveluy et de M. Emmerly, qui se trouvaient également dans la yole que les naufragés purent être sauvés.
Cependant deux d'entre eux, MM. Charles Ledoncker et Glorie ont été ramonés sans connaissance.
Ils ont été transportés à leur domicile où des soins leur ont été prodigués.
Leur état, quoique grave, n'inspire aucune inquiétude.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Dépêches de nos correspondants particuliers et par fil spécial)
Séance du lundi 3 juillet 1899
La séance est ouverte à 2 heures 30, sous la présidence de M. Deschamps.
La Chambre adopte un projet de loi sur les pensions de retraite des chefs de musique militaires.
M. Bénon dispose un rapport sur un projet intéressant l'Inde, adopté.
M. Baudouin propose l'urgence et la discussion immédiate sur un projet tendant à modifier l'article 74 de la loi du 7 août 1874, sur les conseils généraux; il en est ainsi ordonné; le projet est adopté.
La Chambre adopte encore deux projets locaux, dont un intéressant la ville d'Arras.

L'interpellation Cuno d'Ornano

M. Cuno d'Ornano déclare retirer son interpellation sur l'interdiction de l'affichage de certains documents parlementaires; il dit que M. Waldeck lui a fait savoir que les arrêtés préfectoraux seraient rapportés.
Les permissions militaires au moment des récoltes.
M. Roy de Loulay questionne le ministre des travaux publics sur les tarifs des chemins de fer appliqués aux militaires envoyés en permission dans leurs familles pour les récoltes; il lui demande l'engagement des négociations avec les Compagnies pour réduire ces tarifs.
M. Baudouin, ministre des travaux publics, répond qu'il est prêt à déférer au désir de M. Roy de Loulay, inas qu'il ne peut garantir le résultat des négociations, en ce qui concerne le réseau de l'Etat; le ministre va étudier la question, et, comme il faudra voter un crédit à cet effet, la Chambre décidera, en premier lieu, l'ajournement.
M. de Mostueux objecte que des négociations de ce genre ont déjà été entamées et que les Compagnies ont répondu par une fin de non-recevoir.
Après une réplique de M. Roy de Loulay, l'incident est clos.

Le Bureau central téléphonique

M. Berteaux présente également un rapport sur un autre crédit de 1,700,000 francs, pour la création et l'installation du bureau central téléphonique, avenue de Saxe.
L'urgence est déclarée et la discussion immédiate ordonnée.
M. Haeber proteste contre la coutume d'apporter ainsi, à la fin de la session, des demandes de crédit qu'on devrait prévoir au budget.
M. Mostueux répond qu'il s'agit de fonder deux bureaux existants en un seul, qui desservira l'Exposition.
M. Pichoux se plaint de la différence de traitement appliqué aux grands centres et aux petites villes de province en ce qui concerne les réseaux téléphoniques.
M. Mostueux dit que le gouvernement ne fait aucune distinction entre Paris et la province.
Après des observations de M. Lenelle, le projet est adopté par 424 voix contre 25.
La séance continue.

SÉNAT

(Dépêches de nos correspondants particuliers et par fil spécial)
Séance du lundi 3 juillet 1899
La séance est ouverte à 3 heures 05 : M. Fallières préside.
M. Joseph Faure dépose son rapport sur la proposition relative à la répression des délits d'injure, de diffamation par la voie de la presse.
Le Sénat prend en considération la proposition Acoïn relative à l'indemnité de séjour aux jurés, et la proposition Magnien, modifiant la loi du 12 décembre 1892, relative à la tentative de conciliation pour les différends collectifs entre patrons et ouvriers.
La séance continue.

Dernières Nouvelles Locales

ROUBAIX

Découverte d'un noyé, quai de Gand. — Lundi matin, vers quatre heures et demie, des agents de patrouille, passant le long du quai de Gand, aperçurent le cadavre d'un homme flottant sur l'eau. Aussitôt ils s'empressèrent d'avertir un batelier, dont le bateau était amarré non loin de là. A l'aide d'une gaffe on parvint à retirer de l'eau le noyé et à le déposer sur la berge.
Bientôt après son identité a pu être établie. C'est un tisserand, nommé Louis Havaert, âgé de 30 ans, qui demeurait au logement, rue Sainte-Elisabeth.
M. Prud'homme, commissaire de police du quatrième arrondissement, a fait transporter le corps à la Morgue, après avoir procédé aux constatations d'usage.
Le malheureux ne porte aucune trace de violence. On ne sait à quoi attribuer son acte désespéré.

BOURSE DE PARIS

Tableau des cours de la Bourse de Paris du lundi 3 juillet 1899. Les colonnes indiquent les cours précédents, les tendances (faibles ou fortes), les cours actuels, les cours de clôture, les cours de clôture de la veille, et les cours de clôture de la veille précédente. Les valeurs sont classées par ordre alphabétique.

BOURSE DE LILLE DU 3 JUILLET 1899

Tableau des cours de la Bourse de Lille du 3 juillet 1899. Les colonnes indiquent les cours précédents, les cours actuels, les cours de clôture, les cours de clôture de la veille, et les cours de clôture de la veille précédente. Les valeurs sont classées par ordre alphabétique.

COURS AU COMPTANT. — Paris, 3 juillet

Tableau des cours au comptant de Paris du 3 juillet 1899. Les colonnes indiquent les cours précédents, les cours actuels, les cours de clôture, les cours de clôture de la veille, et les cours de clôture de la veille précédente. Les valeurs sont classées par ordre alphabétique.

Bourse Commerciale de Paris

Tableau des cours de la Bourse Commerciale de Paris du 3 juillet 1899. Les colonnes indiquent les cours précédents, les cours actuels, les cours de clôture, les cours de clôture de la veille, et les cours de clôture de la veille précédente. Les valeurs sont classées par ordre alphabétique.

DERNIÈRE HEURE COMMERCIALE

Le Havre, 3 juillet. (Télégramme de M. G. Degoy). — Marché calme. Ventes nulles.
— On cote : Juillet 192 francs, août à novembre 191, décembre 189, janvier 187, février-mars 185, les autres mois 183.

PEUT-ON VOLER DE L'ÉLECTRICITÉ ?

On peut voler du gaz dans un compteur, on peut voler de l'eau dans une conduite, on ne peut pas voler de l'électricité dans un fil !
Ainsi en a jugé un tribunal, quel tribunal ? — Un tribunal de province ? Non, pas du tout... La Cour de cassation de Leipzig, s'il vous plaît ! Pas possible ? Parfaitement.
Voici le fait, d'après l'Écho des Mines et de la Métallurgie :
Un jugement du tribunal d'Elberfeld avait condamné deux électriciens pour avoir ajouté clandestinement un fil à une conduite et détourné à leur profit un courant d'électricité. La Cour, réformant ce jugement, a déclaré que ces électriciens n'étaient pas coupables de vol parce que :
1° La nature de l'électricité est inconnue des savants. Quand on parle de courant électrique, le mot courant n'est pris qu'au sens figuré ;
2° La substance de l'électricité n'est pas suffisamment définie par la science ;
3° Pour qu'il y ait vol, il faudrait qu'un objet matériel ait été dérobé, tel qu'un accumulateur, un fil, etc., mais la Cour, dans

l'état actuel de la science, ne peut considérer l'électricité que comme une énergie et n'estime pas le fait de la dérober plus délicieux que s'il s'agissait d'une odeur, d'un son ou d'un air.

Voilà une jurisprudence extraordinaire, à une époque surtout où tant d'hommes de talent soutiennent les droits nouveaux et absolus de la propriété littéraire, de la propriété de la pensée, propriété autrement immatérielle que l'électricité, cette chose qui peut se canaliser, se toucher, se diriger et qui peut même donner la mort !
Or, la pensée, n'est-ce pas l'électricité humaine, qu'entendons-nous à la puissance, c'est-à-dire sous forme la plus subtile, la plus insaisissable.
Alors si l'on ne peut pas voler de la pensée on pourrait impunément dérober de l'électricité ?
Dans un procès récent on citait l'opinion de Voltaire qui, ne pouvant soupçonner les revendications futures de la pensée, soutenait que l'idée ne pourrait jamais se monopoliser, se garder au profit d'un individu déterminé. Il donnait un exemple, frappant selon lui.
— Mon voisin, disait-il, entre chez moi, et vient allumer son flambeau à la flamme de mon foyer. Il s'éloigne, son flambeau allumé : m'a-t-il pris quelque chose ? Mon foyer est-il moins vif qu'avant sa venue ? Non, mon voisin ne m'a rien pris : il en me doit rien... qu'un remerciement.

Il en est ainsi de l'œuvre littéraire générale. Le penseur qui vient, y allume son flambeau mais il ne prend rien, il ne s'approprie rien.
Cependant l'avocat adverso au procès répondait :
Les temps sont changés depuis Voltaire. La science a fait des progrès et elle a éclairé le problème d'une singulière lueur. Aujourd'hui l'on vend couramment cette lumière que le voisin de Voltaire venait chercher. Ce rayon de chaleur qu'il emportait dans ses vêtements est tarifé aussi, car on vend de la chaleur, comme on vend de l'électricité.
Que dis-je ? avec les téléphones, on vend du son, contrairement à l'opinion de la cour de cassation de Leipzig. Et les grandes scènes de Paris ne se font-elles pas des rentes en vendant aux théâtres les ondes sonores échappées des gosiers si cherement payés du reste, des grands artistes ?
Avec le cinématographe on vend de l'image insaisissable.

COMMENT ON DEVIENT CENTENAIRE

S'il n'est guère facile de devenir centenaire, au moins l'on peut dire que cela est à la portée de toutes les bourses. M. Javal a fait une laborieuse enquête qui ne laisse aucun doute à cet égard, ses résultats se trouvent consignés dans l'Intermédiaire des biologistes. Nous allons les résumer pour l'instruction des nombreux candidats centenaires qui nous lisent.
Tout naturellement, pour élucider la question, M. Javal s'est adressé aux centenaires eux-mêmes, en procédant par la voie d'un questionnaire comprenant sept paragraphes : la nourriture, la boisson, l'exercice, les vêtements, le chauffage, le tabac et les conditions spéciales auxquelles la longévité est attribuée par le sujet lui-même.
Au point de vue de l'alimentation, toujours elle est simple et frugale, plutôt végétarienne. Deux centenaires sont des mendiants qui n'ont pas tous les jours à manger à leur faim. Plusieurs centenaires insistent sur le grand usage qu'ils font du sucre. Ceci est en parfait accord avec les données de la physiologie sur la haute valeur nutritive du sucre. On sait d'ailleurs que le sucre est même entré dans l'alimentation des armées en campagne ou en manœuvres (France et Allemagne).
Sur 30 centenaires, il y a 15 total-absténants au point de vue de l'alcool : des 15 autres, deux seulement usent ou ont usé immodérément de vin et de spiritueux ; les 13 autres font une consommation très minime de boissons alcooliques. Il est à remarquer que tous les absténants déclarent naivement s'être privés de vin ou de bière non par raison, mais bien plutôt par nécessité : presque tous, en effet, sont pauvres, et, à l'époque où ils ont contractés les habitudes de tempérance qu'ils ont gardées plus tard, le vin et la bière étaient beaucoup plus rares qu'aujourd'hui dans les campagnes. M. Javal ne croit pas qu'il soit possible de tirer de ces constatations une déduction ferme.
L'enquête n'apprend rien de particulier au point de vue du vêtement et du chauffage. A noter que beaucoup de centenaires fument ou présentent.
Voici qui est autrement intéressant : presque tous les centenaires sont des travailleurs manuels qui se lèvent et se couchent avec le jour ; presque tous prennent beaucoup d'exercice. Pas d'intellectuels parmi eux — Chevreuil fait une exception, — ce sont d'ordinaire des manouvriers et des agriculteurs, travaillant au vivant en plein air et exerçant ou ayant exercé des professions salubres par excellence.
A noter que, dans la plupart des cas, on trouve, dans leurs familles, de nombreux exemples de longévité : il y a là, à n'en pas douter, une prédisposition héréditaire.
Mais à quelles causes les centenaires eux-mêmes attribuent-ils leur longévité extraordinaire ? Ici, il y a unanimité, et tous indiquent la disposition du caractère : la bonne humeur, le calme, la docilité, la résignation aussi. On ne peut douter après cela de l'influence du moral sur la physique.
Ajoutons que beaucoup de centenaires sont d'une piété très grande, d'après M. Javal — la constatation est d'autant plus curieuse que M. Javal est un médecin israélite — et puissent dans leurs sentiments religieux la grande force de résignation qui les rend soumis aux malheurs de la vie.